



FORMULAR

Klassifizierung: vertraulich

Seite 1/2

Procuration pour mineurs

Dokumentennummer: 1204

Version 1.0 gültig ab 18.07.2025

Ce document est rempli par une personne adulte dont l'enfant, accompagné d'une autre personne majeure, souhaite rendre visite à une personne placée dans les établissements pénitentiaires de Zurich.

Tuteur légal			
Titre	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Divers
Nom de famille		Prénom	
Rue		Code postale	
Domicile		Date de naissance	
E-Mail			
Mineur			
Nom de famille		Prénom	
Date de naissance			
Résidant chez			
type de carte d'identité		numéro de carte d'identité	
Personne accompagnante			
Titre	<input type="checkbox"/> Monsieur	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Divers
Nom de famille		Prénom	
Rue		Code postale	
Domicile		Date de naissance	
E-Mail			
type de carte d'identité		numéro de carte d'identité	

Personne détenue dans les établissements pénitentiaires de Zurich			
Nom de famille		Prénom	
Date de naissance		Établissement pénitentiaire	Choisissez un élément

Par sa signature, le tuteur autorise son enfant à rendre visite à la personne indiquée dans un établissement des établissements pénitentiaires de Zurich. La visite ne peut avoir lieu qu'en compagnie de l'accompagnateur/trice indiqué(e).

L'accompagnateur/trice assume la responsabilité de l'enfant pendant la visite.

Les données personnelles peuvent être contrôlées par la police et transmises aux autorités. Dans des cas exceptionnels, l'établissement d'exécution se réserve le droit de ne pas accorder ou de retirer l'autorisation de visite à une personne.

Signature du tuteur légal

Ce formulaire ne constitue pas une demande de visite complète.

Veuillez envoyer le **formulaire signé avec les pièces d'identité de la personne mineure, de l'accompagnateur et du tuteur** (et, à la prison d'Affoltern am Albis, la demande de visite) à l'établissement pénitentiaire.

Ceci n'est pas valable pour le centre d'exécution Bachtel. Si vous souhaitez y rendre visite à quelqu'un, la demande ne doit pas être envoyée à l'avance. Veuillez l'apporter remplie et signée le jour de la visite.

Apportez les documents d'identité le jour de la visite. Sans pièce d'identité, aucune visite n'est possible.